

COMMUNIQUE DE PRESSE 18 avril 2016 Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

« L'ÉDUCATION NATIONALE A BESOIN DE VOUS »

DEUX CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉES PAR LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE AU CAMP DES MILLES

La ministre de l'Education nationale, Madame Najat Vallaud-Belkacem, s'est rendue ce jour au Site-mémorial du Camp des Milles pour signer deux conventions de partenariat avec la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education dans le cadre de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

En s'appuyant sur ses contenus et sa pédagogie innovants, la Fondation apportera son concours aux objectifs du ministère dont elle est partenaire de longue date dans sa mission d'éducation à la citoyenneté. Elle devient « Ambassadeur de la réserve citoyenne » et contribuera aux actions inscrites dans les projets d'établissement relatifs à la formation du futur citoyen, à la promotion des valeurs de la République et de la laïcité, à la lutte contre les extrémismes et les discriminations à caractère xénophobe, raciste et antisémite. Elle inscrit ainsi pleinement son action dans le cadre du Plan national d'action contre le racisme et l'antisémitisme.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education a présenté à Mme la Ministre l'un des principaux panneaux muséographiques de l'espace « réflexif » du Site-mémorial : « C'est un espace qui explicite les mécanismes humains, individuels et collectifs et institutionnels qui ont pu mener au pire dans les différents génocides et qui peuvent encore mener au pire. Cet espace est notamment symbolisé par un schéma montrant que les stéréotypes et préjugés, propres au terreau des tensions humaines, naturelles dans toute société, peuvent conduire progressivement à des engrenages et à des emballements vers le pire, à travers les discriminations mentales, sociales, institutionnelles, les crises et déstabilisations, l'activisme de certaines minorités et la passivité de la majorité, la division des démocrates,»

Madame la Ministre a fait part de sa joie d'être au Site-mémorial et affirma « L'Éducation Nationale a besoin de vous. C'est cela que dit ce partenariat. On a besoin de vous pour les actions de sensibilisation, pour les actions de formation de nos enseignants et on a besoin de vous aussi pour les actions d'éveil des consciences qui s'adressent, elles à l'opinion publique toute entière. Evidemment un lieu comme celui-là est merveilleux pour ça. J'ai en mémoire ce colloque que vous aviez organisé avec la Conférence des Présidents d'Université sur la question des radicalisations et des extrémismes et je vous remercie vraiment pour l'apport scientifique que vous apportez à cette réflexion ».

Des visites du Site-mémorial, des ateliers pédagogiques, des échanges et forums, ainsi que des actions de formation de personnels de la communauté éducative (cadres, enseignants, partenaires), contribueront à une éducation citoyenne qui lutte contre les causes profondes des engrenages dangereux, dont le camp des Milles est un lieutémoin complètement préservé. C'est ainsi plus de 120 000 scolaires qui ont pu visiter le Site-mémorial depuis son ouverture il y a 3 ans.

Ce partenariat s'appuie aussi sur la Chaire UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » attribuée au Camp des Milles et à Aix-Marseille Université et sur le dispositif de labellisation citoyenne développé par le Site-Mémorial avec l'appui de la DILCRA et du Défenseur des Droits.

Les deux conventions signées concrétisent à nouveau le vœu des initiateurs du Mémorial que l'homme puisse apprendre de son passé et exercer efficacement sa vigilance et sa responsabilité, ce qui s'avère particulièrement important dans une société bousculée par des tensions déstabilisantes et par de redoutables crispations identitaires.

Contacts Presse:

DINESH TEELUCKdinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le Volet réflexif présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Education nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.